

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

Observations :

Le projet d'aménagement de la Frayère apportera une sécurité aux populations de Cannes La Bocca vis-à-vis des risques d'inondations en cas de pluviométrie exceptionnelle.

Le Ruisseau de la Frayère est un cours d'eau qui est maintenant enclavé dans une zone urbaine dense Mougins / Cannes.

Son nom indique le caractère d'un cours d'eau servant à la reproduction des poissons (frai).

Son cours d'eau a été très fortement artificialisé au cours des années :

- Dérivation et endiguement (zones bétonnées) du cours aval dans les années 40 lors de l'extension de l'aérodrome de Cannes
- Endiguement de divers secteurs affluents Petite et Grande Frayère en amont de leur confluence.

Les travaux proposés vont encore davantage perturber la vie et le frai des poissons concernés (6 espèces répertoriées dans l'étude dont 2 espèces menacées : anguille et barbeau méridional).

⇒ Propositions :

Proposition N°1 :

Le DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE concerne la partie 1 des travaux.

- ⇒ La proposition est de globaliser d'étude d'impact environnemental aux deux parties du projet, l'effet cumulatif (partie 1 + partie 2), étant peut-être plus important qu'évalué séparément ?

Proposition N°2 :

Le DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE précise en page 88 :

« Réalisation de pêches de sauvetage de la faune piscicole et des batraciens sur les emprises travaux concernées dans le lit mineur du cours d'eau en adéquation avec le phasage et en concertation avec l'OFB »

- ⇒ La proposition est de confier les pêches de sauvetage par un organisme indépendant de celui retenu pour la réalisation du projet. Cet organisme pourrait être par exemple La Maison Régionale de l'Eau qui a déjà effectué des analyses sur le cours d'eau (cf annexe 2 du document).